

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 8 (1981)
Heft: 2

Artikel: Les divers aspects du tir en Suisse
Autor: Betschart, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-907985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

résidant à l'étranger pourront profiter du libre passage en matière sociale. Seuls 15% des Suisses résidant à l'étranger ne peuvent encore bénéficier de cette possibilité.

On a également enregistré des progrès dans le domaine de la double-imposition. Des accords en vue d'éviter de telles disparités ont

été signés avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Corée du Sud.

Les délégués ont écouté avec intérêt le rapport du Président du Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger, M^e Philippe Garraux, qui exprima le désir de poursuivre une politique active en faveur des écoles. La fermeture prévue pour

1983 des écoles de Gênes et de Florence devrait agir en ce sens comme un stimulant.

La séance se termina par l'annonce de la journée traditionnelle des Suisses résidant à l'étranger à la Foire suisse d'échantillons de Bâle et du Congrès annuel qui aura lieu à Soleure du 21 au 23 août.

Les divers aspects du tir en Suisse

par Paul Betschart

D'une infrastructure compliquée mais travaillant d'une façon tout de même efficace, un champ d'activités multiples dans le domaine du sport et de l'Etat, voilà ce qu'est encore, en 1981, le tir en Suisse.

Hormis en tête la Société suisse des carabiniers (SSC) avec ses 3 874 sociétés locales et ses 553 379 membres, pas moins de 20 unions et organisations à l'échelle du pays s'occupent en Suisse, du tir officiel et hors service. Elles dominent la sphère entière d'une activité qui n'a pas son pareil dans aucun pays du monde. Elles prennent soin de 543 592 tireurs astreints au Tir obligatoire tout comme de 1000 tireurs à l'arc en chiffre rond répartis dans 36 clubs, d'environ 3000 tireurs à l'arbalète au sein de 125 sections et de 282 tireurs de combat sportif appartenant à 19 sociétés. Pour compléter l'image, qu'il nous soit permis d'ajouter que les sociétés de tir possèdent leur propre assurance, dénommée Assurance des sociétés suisses de tir, (cela va sans dire, administrée à titre honorifique) auprès de laquelle 630 000 membres de 5000 sociétés sont assurés; celle-ci paie par année environ un quart de million de francs pour des dommages corporels et matériels.

Le tir dans le cadre de l'Etat suisse ne revêt toutefois plus l'importance qu'il avait au cours du siècle dernier, mais il a conservé une valeur dont il y a lieu de tenir compte. Quelques chiffres mettront en

lumière cette évocation; l'an dernier plus de 75 millions de coups de fusils ont crépité dans nos stands de tir, sans mentionner les exercices militaires durant les cours de répétition. La Confédération a versé en 1980 aux sociétés chargées de l'organisation des tirs obligatoires, de cours, d'exercices et pour la munition utilisée, des contributions s'élevant au total à plus de 22 millions de francs. Dans le cadre des mesures prises pour réduire les dépenses fédérales, lorsqu'elle a tenté de continger la munition, elle s'est vue contrainte à faire marche arrière en raison des protestations des sociétés et des associations. Vouloir en découdre avec les tireurs est également en

1981, 157 ans après la fondation de la Société suisse des carabiniers, une option politique à déconseiller. De par sa structure compliquée, le tir en Suisse se marche parfois sur les pieds. Une partie des sociétés du pays est rattachée à l'Association faïtière SSC, les tireurs au petit calibre et à l'arbalète jouissent d'une plus grande liberté alors que les tireurs à l'arc font bande à part. Cela crée très souvent des complications, particulièrement en ce qui concerne les finances ou la composition d'une délégation qui se rend à une compétition internationale. Par la création d'une commission commune, on remarque après de nombreuses années une amélioration dans le domaine d'une coopération

Rendez-vous au Tir fédéral de campagne, lequel avec plus de 200 000 participants représente une démonstration de l'importance du tir hors service en Suisse. (Comet-Photo)



plus efficace. En ce moment, un groupe d'étude composé de collaborateurs de différentes associations se préoccupe de la question d'une fusion; toutefois, pour qui connaît la volonté d'indépendance typiquement suisse, les chamailleries entre clubs, est en droit de douter de la réalisation d'une unité de doctrine.

Les efforts en vue de resserrer les liens sont dictés non seulement par l'évolution des conditions. Du point de vue du nombre des membres et de la situation financière, la Société suisse des carabiniers reste comme auparavant l'organisation dirigeante. Grâce à sa dimension elle est de loin, également financièrement, l'association la plus puissante, quoique ses problèmes soient en augmentation.

La redevance d'un centime introduite il y a dix ans pour chaque cartouche tirée sur cible à trois cents mètres ou au pistolet lors de manifestations volontaires ne suffit plus. Cette taxe rapportait en moyenne 420 000 francs par an. Cette année encore, la taxe en question sera doublée pour faire face aux augmentations substantielles des frais dans le domaine des tirs de compétition. Dans son budget provisoire de 1982 la Société suisse des carabiniers prévoit des dépenses de l'ordre de 3 millions de francs, dont 850 000 francs dans le domaine du tir selon les règles internationales. Si les délégués des sections refusent l'augmentation à deux centimes par cartouche tirée, la SSC devra trouver une autre forme de ressource.

Cependant, la puissance financière se trouve confrontée à un développement international, à savoir le changement des disciplines de tir dans les compétitions internationales. Durant les premières décennies dès 1897 les Suisses ont fait main basse sur une quantité de médailles lors des championnats du monde. Pas moins de 129 distinctions en or ont complété les



Daniel Nipkow (Zollikerberg), champion du monde et d'Europe de tir à l'arbalète est en ce moment le meilleur tireur de niveau international au petit calibre. (Ria-Photo)

armoires à trophées de nos tireurs d'élite jusqu'après les championnats du monde en 1939 à Lucerne; puis ces compétitions ont été interrompues pendant la guerre. Des réceptions à la gloire des vainqueurs, entourés de milliers de supporters étaient coutumières; les résultats, commentaires et analyses remplissaient les colonnes des journaux. On accordait un intérêt prioritaire au match à 300 m à l'arme libre, alors que les médailles gagnées aux matches au pistolet n'étaient mentionnées qu'entre parenthèses. Toutefois après la guerre, le tir à 300 m, n'est dans aucun pays aussi implanté qu'en Suisse où l'on dénombre environ 2500 stands pour cette distance, se heurta à l'étranger à une opposition grandissante. Des questions de bruit et de place ont permis une avance toujours plus importante du tir au petit calibre, puis plus tard également du tir à 10 m (carabines à air comprimé). Ces deux catégories qui comptent 11 000 membres actifs répartis en 656 sections sont rattachées à l'Association sportive suisse des tireurs. Le tir à 300 m a été retiré du programme des Jeux olympiques, alors que les tireurs à l'arc ont refait leur entrée dans la famille olympique. C'est ainsi que la

SSC, en qualité de représentant de la Suisse au sein de l'Association internationale des tireurs a vu son identité sportive fortement diminuer.

Le tir sous toutes ses formes n'a toutefois rien perdu de son importance. Les fêtes de tir aux anciennes traditions, même si la génération équipée du fusil d'assaut est en majorité pour le moment, enregistrent toujours une grande affluence. Lors du 50^e Tir fédéral à Lucerne en 1979 on a dénombré avec 82 343 tireurs presque un nouveau record et en 1980 dans les fêtes cantonales de tir, la participation a été impressionnante. Même les tirs historiques comme par exemple au Grütli ou à Morgarten sont toujours très populaires. La plus grande fête de tir au monde, le Tir de campagne a vu la participation en 1980 de plus de 244 000 tireurs.

En outre, l'évolution conséquente des programmes internationaux a pris pied un peu partout. Dans les associations cantonales on ne se limite plus seulement à exercer des contrôles, annoncer des programmes annuels et organiser des fêtes de tir à l'ancien style.

Au cours des années écoulées, les responsables du tir ont appris que la nouvelle génération doit être gagnée et intéressée aux différentes activités du tir sportif. Les jeunes sont formés au tir à l'arme libre et dans toutes les disciplines au pistolet; des premiers succès sont enregistrés peu à peu. Dans ces circonstances, on est en droit d'espérer ces prochaines années que des tireurs suisses se distingueront de temps à autre.

Des succès dans l'ordre de grandeur de ceux enregistrés dans les années antérieures ne se reproduiront plus. La concurrence mondiale est trop grande et l'équipement technique qui avait avanta-gé nos tireurs auparavant est maintenant égalée. Les pseudo-amateurs dominant d'ailleurs depuis bientôt vingt ans le tir sportif.